

## LE QUÉBEC EST BIEN POSITIONNÉ, TANT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE QUE BUDGÉTAIRE, POUR FAIRE FACE À L'INCERTITUDE ÉCONOMIQUE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE.

### ÉCONOMIE DU QUÉBEC : BIEN QUE PLUS MODÉRÉE, LA CROISSANCE SE POURSUIT

- La croissance du PIB réel est révisée à la baisse à 1,6 % en 2011 et 2012 par rapport à 2,0 % et 2,2 % respectivement au budget 2011-2012.
- Une création de 54 100 emplois est attendue en 2011, puis de 35 400 en 2012.
- Le taux de chômage devrait s'établir à 7,6 % en 2011. Il était à 9,2 % en 2003.
- Le Québec compte des déficits moins importants que ceux de ses partenaires.
  - Le déficit 2010-2011 représente 1,0 % du PIB au Québec (Ontario, 2,3 % du PIB; Canada, 2,1 % du PIB).

### COMPTES PUBLICS 2010-2011 : UN DÉFICIT DE 1,1 MILLIARD DE DOLLARS DE MOINS QUE PRÉVU

- Le déficit, au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, s'établit à 3,2 milliards de dollars en 2010-2011 (contre un déficit de 4,2 milliards prévu au budget, soit 25 % de moins).
- Pour une cinquième année consécutive, les états financiers ne font l'objet d'aucune restriction ni d'aucun commentaire de la part du Vérificateur général du Québec.

### LA CROISSANCE DES DÉPENSES RALENTIT

- La croissance des dépenses consolidées du gouvernement, excluant le service de la dette, a été ramenée de 5,7 % en 2009-2010 à 3,5 % en 2010-2011.
- Grâce au contrôle de ses dépenses et à ses efforts de lutte contre l'évasion fiscale, le gouvernement réalise 65 % des efforts au Plan de retour à l'équilibre budgétaire en 2010-2011.
- L'objectif de dépenses de programmes pour 2011-2012 reste inchangé à 61 284 millions de dollars, soit le niveau prévu au budget de mars dernier.

### LE GOUVERNEMENT MAINTIENT LE CAP SUR LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

- Les cibles décroissantes de déficits établies au dernier budget sont maintenues à 3,8 milliards de dollars en 2011-2012 et à 1,5 milliard de dollars en 2012-2013.
  - L'équilibre budgétaire sera atteint en 2013-2014.
- Afin de se prémunir contre toute éventualité, en raison notamment de l'incertitude économique, le cadre financier inclut une provision de 700 millions de dollars sur trois ans.
- Les revenus additionnels provenant des droits miniers, de la révision à la baisse du service de la dette et de la compensation fédérale pour l'harmonisation de la TVQ à la TPS permettent, notamment :
  - de compenser l'impact des révisions à la baisse des revenus découlant de la croissance plus faible de l'économie;
  - de reporter l'identification de nouvelles mesures pour maintenir l'équilibre budgétaire en 2014-2015.
- Le gouvernement maintient l'objectif de réduire le poids de la dette.
  - Le ratio de la dette brute passera de 54,6 % du PIB en 2010-2011 à 45 % du PIB en 2025-2026.
  - Le ratio de la dette représentant les déficits cumulés passera de 35,2 % du PIB à 17 % du PIB en 2025-2026, soit la moitié.
- La rigueur budgétaire du gouvernement a été reconnue par les cinq agences de notation, qui ont confirmé de nouveau leur cote de crédit pour le Québec.